



Secrétariat : 02 40 79 19 82



**SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE
POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS DE FRANCE**

Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture
155, avenue Jean-Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX
Téléphone (0) 1 49 37 54 00

PROCES VERBAL de la REUNION du 22 mars 2005
(au siège social de la S.C.C.)

Présents : Mme THEVENON, MM. KARCHER (Président), GAUVRIT, PINCON.

Absent excusé : M. ROBIN.

Règlement international : Le Président ouvre la séance à 10H30 par un exposé sur le projet d'un programme international. Une réunion des représentants de divers pays a eu lieu en Allemagne fin 2004. Les bases du règlement reprennent en grande partie le programme français avec toutefois quelques variantes. Le projet en bonne voie reste globalement embryonnaire, d'autres rencontres aussi constructives permettront sans aucun doute d'harmoniser l'ensemble.

Documentation clubs : Christian KARCHER va, comme en 2004, adresser aux clubs un document récapitulatif qui comprendra :

- les règlements : général, plongeurs, coupe, championnat.
- les listes : juges, plongeurs et le calendrier 2005.
- les modèles de demande : carnet plongeur, licence.

Il présente la lettre d'accompagnement qui explique entre autres les raisons de la mise en place de la licence et de la redevance de 1,50 eu par chien engagé en épreuve. Ces sommes seront encaissées par chèques à l'ordre de la SCC. Il semble souhaitable que les documents et informations précitées soient transmis au sections travail à l'eau du CFCTN dans les mêmes délais qu'aux clubs. Daniel PINCON adressera par courriel au secrétaire et au président la liste annuaire des sections dans les meilleurs délais.

Cooptation : Le comité de la SCC ayant donné un accord préalable, Christian KARCHER propose que Denis LE BERRE siège au sein de la CUNTE. Il sera chargé de la mise en place d'un site internet et de ses mises à jour, et assurera en collaboration avec le secrétaire le suivi des licences. A l'unanimité, les membres présents acceptent cette nomination. Elle sera effective après accord définitif du prochain comité de la SCC.

Championnat 2005 : Daniel PINCON fait le point sur l'avancement de la phase préparatoire du championnat.

- Contact pris avec la commune de BILIER pour réserver la salle municipale (capacité 200 personnes) coût 140 euros.
- Le matériel, Canots pneumatiques, cordages, bouées, gilets, trousse sécurité etc...seront fournis par les sections CFCTN de Bréhec, Normandie, Breiz Isel.
- Sponsor, Daniel PINCON fera appel à la société PROPLAN (voir propositions), de son côté Christian KARCHER verra du côté de Royal Canin et de la Société Canine Bretonne. Daniel PINCON se propose également de solliciter les instances régionales et départementales.
- Hôtel réservations à faire le plutôt possible compte tenu de la période estivale.
- Restauration, un contact a été pris avec un traiteur sur une base d'environ 12,80^E les buffets du samedi et du dimanche midi, 15,00^E une paëlla le samedi soir. Ces tarifs s'entendent sans les Boissons.
- Contrôle sanitaire Daniel PINCON prend contact avec le vétérinaire et la DSV.
- Administratif : Michel GAUVRIT adressera un courrier aux juges, plongeurs ainsi qu'aux concurrents sélectionnés. Dominique PAPIN ayant plongé au championnat 2004, il sera fait appel à Pascal DUMELIE.

Examen plongeurs : Le championnat sera précédé comme à l'accoutumé de l'examen de sélection des nouveaux plongeurs et du recyclage quinquennal des titulaires. La théorie sous forme de QCM à 9.00 H. et la natation ainsi que les exercices pratiques de 10.00 H. à 13.00 H. Les résultats seront proclamés au début du repas.

Projet : Le Président propose au programme de l'après-midi de réunir l'ensemble des pratiquants de la discipline pour une réunion débat ou chacun pourrait s'exprimer de façon. Cette réunion informelle devrait permettre d'échanger et d'informer sur le devenir de la discipline tant au plan national qu'international.

Championnat 2006 : Denis LE BERRE, président d'ATNLA a adressé à la CUNTE la candidature de son club pour organiser le championnat 2006 à Batz sur Mer (44). La commission donne un avis favorable.

Coupe de France : ACTED ne souhaitant plus organiser la coupe 2005, Christian KARCHER fera un courrier au clubs avec appel de candidature.

Questions diverses : M LE BEUVANT à l'origine de la création d'AQUA DOG 58, demande sa reconnaissance par la CUNTE. Sa demande doit nous être transmise sous couvert de la Société Canine de Bourgogne.

Plongeurs : Michel GAUVRIT rappelle qu'il est souhaitable de nommer de nouveaux plongeurs nationaux. Un courriel sera adressé aux clubs en ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 16H35.

Le Secrétaire

Michel GAUVRIT

Le Président

Christian KARCHER